



HIVER 2025 N° 60

Viv'Awans

Bulletin communal



Éditeur responsable : Collège communal, rue des Écoles, 4 - 4340 Awans - 04/ 263.40.01 - Visitez notre site : www.awans.be



Le samedi 20 décembre :
Parade du Père Noël dès 13h00
et Feu d'Artifice à Fooz à 21h00

- Réforme du chômage
- Job Wanted

Joyeux Noël
et Bonne année





Sablage | Métallisation

Peinture industrielle | Peinture en bâtiment | Peinture RF

Peinture alimentaire

Parachèvement | Ravalement de façades

Isolation / Crépis de façades

Agrégation 23.768
Classe 1 en D25, D29
Classe 3 en D1, D5, D21
Classe 4 en D13
Classe 5 en F3



Rue de la Chaudronnerie, 7 | 4340 Awans
Tél. : +32.4.367.51.85 | info@gammaplan.be

Cher.es Awansois.es,

À l'approche des fêtes, l'hiver apporte avec lui un mélange d'effervescence, de convivialité et de bonnes nouvelles pour notre commune.

Ces dernières semaines, le Collège et le Conseil communal ont adopté l'ensemble des taxes de la législature.

Je tiens à vous rassurer : ni l'impôt sur les personnes physiques ni le précompte immobilier n'augmenteront à Awans.

Dans un contexte économique encore incertain, il nous semblait essentiel de préserver votre pouvoir d'achat.

Nous avons également décidé d'exonérer les petites surfaces de bureaux et les petites enseignes commerciales, afin de limiter la pression fiscale sur les petits indépendants et les commerces locaux qui contribuent chaque jour à la vie de nos villages. Soutenir celles et ceux qui entreprennent chez nous est une priorité.

Et parce que la fin d'année doit aussi rimer avec bonnes nouvelles, j'ai le plaisir de vous annoncer une avancée importante :

l'étude de mobilité menée par Liège Airport conclut que la liaison directe Liège Airport – Crisnée, qui devait traverser la fin de la rue de la Station et longer le village de Fooz, n'est pas utile et ne devrait donc pas voir le jour.

C'est un soulagement pour de nombreux riverains et une décision qui préserve la qualité de vie dans ce quartier.

Comme chaque année, décembre sera également un moment fort pour la cohésion et la magie locale.

Je vous invite chaleureusement à participer à l'événement le plus attendu de ce bulletin : la grande Parade du Père Noël, organisée le samedi 20 décembre, suivie d'un feu d'artifice son et lumière.

Le Père Noël parcourra nos villages avant de vous retrouver en soirée à Fooz, dans une ambiance festive rythmée par les animations, les maquetteuses, les sculptures de ballons et les foodtrucks locaux.

À 21h, le ciel s'illuminera pour un spectacle féerique qui, chaque année, rassemble toutes les générations dans un moment de joie simple et partagée.

Un immense merci aux associations et aux services communaux qui rendent cela possible.

Les prochains mois seront aussi ponctués de nombreuses activités : ateliers intergénérationnels, actions solidaires, concerts et rencontres proposées par le Foyer culturel, l'ADL, le CPAS et nos services communaux.

Autant d'occasions de nous retrouver et de faire vivre l'esprit d'Awans, même au cœur de l'hiver.

Je vous souhaite déjà de très belles fêtes et une fin d'année douce, chaleureuse et entourée de ceux qui comptent.

Que 2026 vous apporte santé, sérénité et de beaux projets.



**Maurice Baldewyns, échevin des Travaux, du Logement, AIS et bien-être Animal ;
Adeline Lombart, échevine de l'Environnement, Jeunesse, aménagement du Territoire, agriculture ;
Louis Vanhoef, Président du CPAS, Affaires Sociales, Finances ; Françoise Claessens-Infantino,
échevine de l'Enseignement, Plan de Cohésion Sociale, Droit des Femmes, Égalité des chances,
Emploi et Petite enfance ; Thibaud Smolders, Bourgmestre, sécurité publique, budget, Officier de
l'Etat-civil ; Samuel De Toffol, échevin de l'Urbanisme, Affaires économiques, Sports et Culture ;
Michel Sommacal, directeur général ff.**



Thibaud SMOLDERS, Bourgmestre

s o m m a i r e

• Édito du bourgmestre	3	• Appel aux bénévoles – Aide aux devoirs	11
• Le samedi 20 décembre 2025 : Parade du Père Noël et Feu d'Artifice sonorisé	4	• Tu as plus de 16 ans ? Tu as un lien avec Awans ? Tu es motivé-e ?	11
• Les chroniques du jardin : l'art d'hiverner	4-5	• Awans encourage la verdure dans les jardins !	12
• Lancez-vous dans le batch cooking !	5	• Le permis de location	12
• Vivez un Noël éco-responsable	5	• Nouvelle procédure d'inscription à l'AIS - Plus simple, plus rapide !	12
• Procédure de défaut d'entretien dans le cimetière d'Hognoul	5	• Dixième édition du jeu « Awans fête Noël »	13
• Groupe de travail Petit patrimoine local	6	• Réseautage Made in Awans	13
• Charte de nourrissage des chats errants	6	• Les nouveaux acteurs économiques awansois	13
• Moulin Robert le Diable à Othée	6	• Viv'Agenda	14
• Réforme du chômage 2026 et CPAS	8	• Noces d'or dans la commune	14
• Tu cherches un job d'été ?	9	• Décès du 01/07/2025 au 30/09/2025	14
• Job wanted	9	• Naissances du 01/07/2025 au 30/09/2025	14
• Et vous, êtes-vous prêt en cas de crise ?	11		



Info : Tél. : 04/364.06.28-51 • E-mail : info@awans.be

en partenariat avec le

Info : 04/364.06.28 • E-mail : info@awans.be

Secrétariat du bourgmestre / mandataire en charge : Thibaud Smolders

Plan de cohésion sociale / mandataire en charge : Françoise Claessens-Infantino

Le samedi 20 décembre 2025 : Parade du Père Noël et Feu d'Artifice sonorisé

Un transport exceptionnel sillonnera les rues de nos beaux villages. Le **Père Noël** en personne viendra avec son attelage et les membres du Collège communal à la rencontre des enfants (petits et grands) de notre Commune. Sa hotte sera remplie de friandises et d'animations. Tu souhaites le rencontrer ? Voici les lieux et horaires de rencontre.

- De 13h00 à 13h45 : place du Monument à Othée
- De 14h00 à 14h45 : rue de la Chapelle à Villers -l'Evêque
- De 15h15 à 16h00 : au potager, rue des Brasseurs à Hognoul
- De 16h15 à 17h00 : rue des écoles 4, Administration communale à Awans
- À partir de 18h00, festivités sur site : chapelle de la Vierge à l'Enfant située au carrefour formé par les rues des Phosphatiers, Joseph Delmotte et voie de Kemexhe à Fooz.

Animations diverses : ambiance musicale, grimeuses, sculpteur de ballons, clown...

- 18h30 : arrivée du convoi du Père Noël et rencontre avec les enfants.

Le bar sera tenu par les bénévoles de Qualité Village Fooz. Pour les gourmands, il y aura des foodtrucks locaux salés, sucrés, il y en aura pour tous les goûts

- 21 h : feu d'artifice son et lumière sur la thématique de Noël.

Pas d'inscription, accès au site gratuit.

Deux entrées possibles à pieds (voitures interdites) :

- Entrée par la rue des Phosphatiers
- Entrée par la rue Joseph Delmotte (à proximité de l'église)

Des mesures de circulation seront prévues. Merci de respecter la signalisation qui sera en place.

ET **Marché de Noël artisanal** le 20 décembre de 14h à 20h à l'église de Fooz, organisé par le comité qualité Village de Fooz. Bar et petite restauration prévus (attention accès uniquement par le village via la rue Joseph Delmotte).

Vivement Noël 2025 !!

Un grand merci pour l'aide des différentes associations et au propriétaire du site pour la mise à disposition. (Qualité Village Fooz, l'agriculteur Eric Coheur et le Comité des Fêtes d'Othée)

Le collège communal vous souhaite un très joyeux Noël et une excellente année 2026



Photo : Stevens Ch

Photos : Paskynx S.



Info : Tél. : 04/ 364.06.33 • E-mail : env@awans.be

Environnement - Ruralité / mandataire en charge : Adeline Lombart

ENVIRONNEMENT Les chroniques du jardin : l'art d'hiverner !

L'hiver s'installe, et le jardin entre en période de repos. Même si la nature semble endormie, quelques gestes simples permettent de protéger vos plantations, d'aider la biodiversité et de préparer tranquillement le retour du printemps.

• Protéger les plantes du froid

Les gelées peuvent être redoutables pour certaines espèces. Couvrez les plantes fragiles d'un **voile d'hivernage** et **paillez généreusement** le pied des arbustes et massifs avec des feuilles mortes, copeaux ou paille. Les pots les plus sensibles peuvent être **rassemblés contre un mur abrité** ou placés dans une véranda, un abri de jardin ou une serre froide.



• Entretenir le sol et les outils

Laissez la terre tranquille durant l'hiver : ne bêchez pas un sol gelé ou détrempé. Vous pouvez toutefois **ajouter du compost mûr ou du fumier bien décomposé** pour enrichir le sol en douceur. C'est également le moment idéal pour **nettoyer, affûter et réparer vos outils de jardinage**, afin de les retrouver prêts pour le printemps.

• Préparer ses plans de jardin pour le printemps

Même en hiver, il est possible de rêver et planifier ! Que ce soit pour vos **parterres de fleurs** ou votre **potager**, prenez quelques instants pour noter vos idées sur une feuille blanche.

La période froide est idéale pour **sélectionner les plantes adaptées** à votre terrain (ombrage, type de sol...) et à vos envies, pour arriver prêtes à planter dès les beaux jours.

Si vous réalisez vos propres semis, profitez-en pour **étudier votre stock de graines** et acheter ce qui manque.

• Accueillir la vie au jardin

Même en hiver, votre jardin peut rester vivant ! Installez une **man-géoire** pour les oiseaux avec des graines adaptées. Laissez également un coin un peu « sauvage » avec feuilles ou branches, qui servira d'abri aux insectes et petits animaux.

• Nettoyer les nidoirs pour accueillir les oiseaux

Si vous avez des nidoirs dans votre jardin, l'hiver est le bon moment pour les préparer. L'idéal est de **les nettoyer à la sortie de l'hiver**, lorsque les températures remontent, afin de :

- prévenir les risques sanitaires pour les futurs occupants,
 - éviter les parasites, bactéries et champignons accumulés dans les anciens nids,
 - vérifier et réparer l'état général du nidoir.
- Pourquoi nettoyer ? Les mésanges et autres oiseaux construisent **un nouveau nid chaque année** et ne réutilisent pas l'ancien. Si un nid reste en place, ils doivent le vider eux-mêmes, ce qui peut être long ou incomplet. En nettoyant le nidoir, vous facilitez leur travail et offrez un abri sain et sûr aux oiseaux.
- Pour le nettoyage : retirez l'ensemble du nid et, si nécessaire, utilisez un petit coup de chalumeau à l'intérieur pour désinfecter.

Lancez-vous dans le batch cooking !

Marre de vous demander chaque soir ce que vous allez cuisiner ? De manquer de temps ou de retrouver des légumes oubliés au fond du frigo ?

Bonne nouvelle : la **Commune d'Awans** et **Intradel** vous proposent une solution aussi simple qu'efficace pour gagner du temps, alléger votre charge mentale et lutter contre le gaspillage alimentaire : le **batch cooking** !

Le principe est simple : on **cuisine plusieurs repas à l'avance**, en une seule session (souvent 2-3 heures le week-end), pour les consommer tout au long de la semaine.

Résultat ? Moins de stress au moment des repas, **moins de gaspillage**, et plus de **temps libre** pour profiter de ce qui compte vraiment.

En Belgique, on estime que **345 kg de nourriture sont gaspillés chaque année par personne**.

Et si le batch cooking devenait votre allié pour changer ça ?

En cuisinant à l'avance, vous valorisez chaque ingrédient – des fanes de radis au pain sec – et dites adieu aux brocolis flétris

oubliés dans le bac à légumes ! Pour vous accompagner, **Intradel** a concocté un **livret gourmand et pratique**, rempli de **recettes** et de **conseils utiles**.

Vous y trouverez notamment :

- des astuces pour **réduire le gaspillage alimentaire** ;
 - des conseils pour **bien débiter le batch cooking** ;
 - des bonnes pratiques pour **conserver vos aliments** plus longtemps ;
 - **quatre semaines de menus** prêts à tester ;
 - des **témoignages** de personnes qui ont adopté cette méthode.
- Ce **livret est disponible gratuitement** auprès du **Service Environnement** de la Commune d'Awans (sur rendez-vous préalable).

Moins de temps en cuisine, plus de temps pour vos passions... et une planète qui vous dit merci !



Vivez un Noël éco-responsable

Noël approche, et c'est le moment parfait pour allier magie des fêtes et respect de l'environnement. Voici quelques idées simples pour célébrer durablement :

- **Emballage cadeau** - Essayez le **furoshiki**, l'art japonais d'emballer vos cadeaux dans un tissu réutilisable. Élégant, original et zéro déchet !
- **Sapin** - Le choix du sapin est important :
 - **En pot** : replantable ou à garder plusieurs années.
 - **Naturel local** : à recycler après les fêtes.
 - **Artificiel** : choisissez un modèle durable pour longtemps.
- **Décorations** - Optez pour des **décorations naturelles ou faites maison** : pommes de pin, oranges séchées, bâtons de cannelle,

guirlandes en tissu... C'est joli, chaleureux et zéro plastique.

- **Cadeaux** - Privilégiez les **objets de seconde main**, **expériences** ou **bons cadeaux** et réutilisez **papier et emballages**.
- **Repas responsable** - Mise sur **produits locaux et de saison**, planifiez les quantités pour réduire le gaspillage et compostez vos déchets organiques.
- **Astuce énergie** - Éclairez votre maison avec des **guirlandes LED** et éteignez-les la nuit pour économiser énergie et argent. Avec ces gestes simples, Noël reste **magique, chaleureux et respectueux de la planète** !



CIMETIÈRE Procédure de défaut d'entretien dans le cimetière d'Hognoul

Depuis le mois de septembre 2025, une procédure de défaut d'entretien de sépultures a débuté dans le cimetière d'Hognoul. Le défaut d'entretien est défini à l'article L1232-1, 18° du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation comme l'« état d'une sépulture, qui de façon permanente est malpropre, envahie par la végétation, délabrée, effondrée, en ruine, dépourvue de nom ou dépourvue des signes indicatifs de sépulture exigés par le règlement adopté par le gestionnaire public. » L'objectif de cette procédure est d'améliorer la gestion de votre cimetière et de vous offrir un lieu de recueillement paisible et agréable.

Ainsi, un affichage de couleur orange comme présenté ci-dessous est réalisé depuis le 1^{er} octobre 2025, et ce, jusqu'au 31 décembre 2026.

À défaut de remise en état de la sépulture pour le 31 décembre 2026 au plus tard, l'Autorité communale pourra mettre fin à la concession et décidera seule de l'affectation future à donner à la sépulture. Dès lors, si vous êtes concernés par l'une de ces sépultures et que vous souhaitez la préserver, nous vous invitons à contacter le service de l'Environnement : 04/364.06.52 ou env@awans.be.



RURALITÉ Groupe de travail Petit patrimoine local

Une chasse-roue, un tumulus ou encore une ancre... Ces drôles de mots font partie de notre petit patrimoine local awansois, parfois discret et méconnu, mais toujours plein de charme et d'histoire.

À l'initiative de la Commission locale de Développement Rural (CLDR), un groupe de travail « Patrimoine » voit le jour à Awans.

Son objectif? Recenser, valoriser et faire (re)découvrir les nombreux trésors du petit patrimoine présents dans nos villages : potales, perron ou girouette... tout ce qui raconte notre passé au détour d'un sentier ou d'un mur. Lors de la première rencontre, un spécialiste extérieur vous proposera, à travers des exemples concrets et illustrés, un éveil au petit patrimoine wallon. Si l'expérience vous séduit, vous pourrez ensuite rejoindre le groupe de travail « Patrimoine » et partir sur le



terrain pour (re)découvrir nos villages autrement.

Envie d'en faire partie et de participer à la séance d'information? Inscrivez-vous dès maintenant et rejoignez l'aventure! Ce groupe est ouvert à tous les citoyens curieux et passionnés.

Fin des inscriptions : 1^{er} janvier 2026

Informations et inscriptions : Fondation Rurale de Wallonie – Marc VAN DEN BROECK - m.vandenbroeck@frw.be - 019/58.93.27



Charte de nourrissage des chats errants

Vous souhaitez prendre soin des chats errants de votre quartier? La Commune d'Awans a mis en place une **Charte de nourrissage des chats errants**, qui vous permet de nourrir ces félins sans famille **en toute légalité**.

Même si beaucoup nourrissent déjà les chats sans carte, **signer la charte permet de le faire en respectant la santé des animaux** (nourriture adaptée, eau fraîche), **la propreté du site et la tranquillité du voisinage** (horaires fixes, pas de nuisance), tout en bénéficiant du suivi et du soutien du service communal. Une fois la charte complétée, vous recevrez votre « **Carte de Nourrissage**. »

Le service du Bien-être animal peut vous accompagner pour :

- la stérilisation gratuite des chats errants;
- l'identification des chats via un lecteur de puce;
- le suivi et le soutien pour vos sites de nourrissage.



Moulin Robert le Diable à Othée

Dans la rue Robert, se dresse, en face du « nouveau » cimetière, le moulin du Château dit « Moulin Robert le Diable ». Construit en 1859, il était l'unique moulin à vent en Belgique destiné à récupérer l'eau qui alimentait le château et ses dépendances. Le puits dans lequel l'eau était pompée avait une profondeur de 40 mètres.

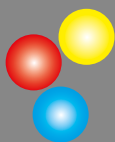
La dénomination « Robert le Diable » fait référence directement à un des propriétaires du château, qui fut également Bourgmestre entre 1850 et 1859 : Théodore ROBERT. Implacable en affaires immobilières, il ne se fit pas que des amis. À tel point que le curé de l'époque l'apostropha depuis la chaire de



vérité, l'appelant Robert le Diable et lui prédisant que sa fortune ne passerait pas trois générations. Ce qui arriva en la personne de son neveu par alliance qui eut tôt fait de dilapider son héritage.

Sans doute pour se donner bonne conscience, Théodore ROBERT légua au Bureau de Bienfaisance une rente de 400 francs destinée à financer une distribution de charbon aux pauvres du village.

Le moulin, situé à l'endroit le plus élevé du village (altitude de 152 mètres), a aussi servi d'observatoire, notamment en 1914 pour les soldats belges qui y firent le guet pour le Fort de Loncin.



Jean LEBLOIS
Gérant

04/ 227 78 85

Détection, recherche, services et maintenance en :
Chauffage - Sanitaire - Égouttage - Gaz - Thermographie - Endoscopie

VivAwans-60-21

Valérian LEBLOIS
PETITS TERRASSEMENTS
AVEC OU SANS ÉCAUVATION

DÉPLACEMENT RÉDUIT SUR
L'ENTITÉ D'AWANS

PETIT ÉLAGAGE, HAIES
AVEC OU SANS ÉVACUATION
FORMATION ÉCOLE DE LA REID



Rue des Gossons, 13/1 - 4340 Othée - detectservice.be@gmail.com - www.detectservice.be



JEAN-MARY
Lucas
CENTRE VÉTÉRAIRE

CONSULTATIONS
PRESTÉES UNIQUEMENT
SUR RENDEZ-VOUS

04/239 99 99

VivAwans 60-22



Axelle Koener

Infirmière indépendante à domicile

0499/27.19.03

*Toilettes, pansements, injections, prise de sang
préparation de médicaments, soins palliatifs*



Perfusions, prises de sang, injections,
pansements, toilettes, soins palliatifs...

INFIRMIERE
A DOMICILE

Fazzolari Letizia - 0496 40 25 20



7J/7 • Conventionnée toutes mutuelles

Awans et environs

VivAwans 60-17

VivAwans 60-04



EFFETS D'OPTIQUE

Le spécialiste en verres progressifs toutes marques,
lunettes de sport, grand choix de montures enfants, ...
Une équipe d'opticiens-optométristes à votre écoute et votre service

Rue des Moulins, 5 • 4342 Hognoul
Tél. : 04.257.67.37

*** À votre disposition
notre E-Shop Lentilles ***

-30% sur monture et verres
ou sur la 2^e paire
(monture et verres) offerte

www.optique-nervi.be • www.effetsdoptiqueliège.be

Réforme du chômage 2026 et CPAS

1. En quoi consiste cette réforme ?

La réforme du chômage est une modification des règles d'indemnisation qui entrera **progressivement** en vigueur en 2026. Pour certaines personnes, elle entraîne **la fin des allocations de chômage** après une certaine période.

2. Suis-je concerné par cette réforme ?

L'ONEM (Office National de l'Emploi) vous enverra un **courrier individualisé** si votre situation est impactée.

3. Le droit au revenu d'intégration (CPAS) est-il automatique si je perds le droit aux allocations de chômage ?

- L'accès au RI n'est **pas automatique**.
- Vous devez **introduire une demande formelle** auprès de votre CPAS **dès la fin** de votre droit aux allocations de chômage.
- Une **enquête sociale** sera réalisée pour vérifier si vous remplissez les conditions légales

4. Puis-je obtenir un accord de principe d'une aide du CPAS ?

Même si vous connaissez déjà la date de fin de vos allocations de chômage, **il n'est pas possible pour le CPAS de se prononcer à l'avance**. La décision dépendra de votre **situation familiale et financière effective** au moment de la demande.

5. Conditions d'octroi du revenu d'intégration

- Avoir fait valoir ses droits, au préalable, aux autres prestations sociales en Belgique ou à l'étranger.
- Être **majeur-e** (ou mineur-e anticipé-e).
- Avoir sa **résidence** habituelle en Belgique (vous devez réellement habiter en Belgique).
- Être de nationalité **belge** ou répondre à certaines **conditions de séjour**.
- Ne pas disposer de **ressources suffisantes**.
- Être **disposé(e) à travailler**, excepté si vous êtes malades, étudiants ou raisons d'équité.

6. Comment introduire une demande d'aide au CPAS ?

- Introduire une demande en vous rendant à une **permanence** ou CPAS online.
- Lors de cet entretien, un **accusé de réception** vous sera remis sur base de votre demande.
- Remettre les **documents utiles** à l'analyse de votre situation.
- L'assistant social effectuera une **enquête sociale** et une **visite à domicile** pour le rapport social.
- Sur base de ce rapport, le comité du CPAS décidera d'accorder ou non cette aide.
- La décision doit être prise par le comité dans un délai de **30 jours** à dater de votre demande.
- La notification sera envoyée par courrier dans un délai de **8 jours** à dater de la réunion du comité.
- Si vous contestez la décision, vous pouvez introduire un recours au Tribunal du travail.

7. Quand et comment se rendre au CPAS d'Awans ?

rue de Bruxelles 174k – 4340 AWANS

Les **permanences** : mardi de 9h00 à 11h00

mercredi de 9h00 à 11h00

jeudi de 13h30 à 15h30.

La première permanence à laquelle vous pouvez vous présenter est le **06/01/2026**.

8. Quels documents apporter ?

- Votre carte d'identité,
 - votre carte bancaire,
 - votre attestation d'inscription comme demandeur d'emploi,
 - la décision de l'ONEM, et courrier de votre syndicat,
 - la preuve de l'ensemble des revenus du ménage (extraits de compte avec les allocations familiales, pensions alimentaires et tout autre revenu),
 - un extrait de compte indiquant les soldes de tous les comptes,
 - votre dossier de recherche d'emploi.
- Il est possible que d'autres documents complémentaires vous soient demandés après analyse de votre situation.

TAXI SOCIAL CPAS AWANS

• Pour qui ?

Service destiné aux habitants d'Awans.
(Consultez le service).

• Pour se rendre où ?

Déplacements médicaux, administrations, petites courses...

• Quand ?

Du lundi au vendredi entre 8h et 17h30.

• Comment et Combien ?

Il fonctionne sur demande par téléphone au prix de **0,4246 €/km**

Frais d'attente : 2 €/heure entamée

La première heure est gratuite (pour les courses et les RDV médicaux).

Renseignements et réservations :

0477/89.45.06

Joignable de 08h00 à 12h00

Service d'Aide aux Familles et aux Aînés CPAS AWANS

• Pour qui ?

Service destiné aux habitants d'Awans.
(Consultez le service).

• Pour quoi ?

Déplacements médicaux, soutien administratif, réalisation des courses, gestion du logement, soutien éducationnel, etc.

• Quand ?

Du lundi au vendredi entre 8h et 16h30.

• Combien ?

Le montant des prestations varie en fonction du montant de vos revenus.
La participation financière est de maximum 8,19 €/h.

Renseignements : 04/366.63.99

Jeunesse / mandataire en charge : Adeline Lombart

Info : Tél. : 04/ 257.46.03 • E-mail : solene.dallemagne@awans.be

Tu cherches un job d'été ?

Tu as de l'expérience dans l'animation d'enfants ou dans le scoutisme ?

La Commune d'Awans recrute ses animateurs pour les plaines de vacances d'été à Othée!

Le recrutement débutera dès mars 2026.

Prépare ton CV et contacte le Service Jeunesse pour plus d'infos.



Emploi et plan de cohésion sociale / mandataire en charge : Françoise Claessens-Infantino

Info : 04/257.46.03 • E-mail : solene.dallemagne@awans.be

JOB WANTED

EMPLOI FORMATION INFORMATION

JOBS ETUDIANTS ET DEMANDEURS D'EMPLOI

SAMEDI 24/01/26 10H - 16H

MAISON DES VILLAGES

(RUENOEEL HEINE 3, 4340 AWANS)

Déborah : 0488/49.44.84 - Coralie : 0471/38.02.41

Infi D & Co

SOINS INFIRMIERS À DOMICILE



UN DUO PROFESSIONNEL, BIENVEILLANT
ET TOUJOURS SOURIANT

Awans - Othée - Xhendremael - Ans - Alleur - Juprelle -
Rocourt - Grâce-Hollogne - Saint-Nicolas



S.A. TRAVAUX PUBLICS
Stassart

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Glissières de sécurité • Pellets et bois de chauffage

Notre magasin est ouvert du lundi au vendredi
de 8h00 à 17h00 et le samedi de 9h à 13h

Rue Ed. Colson 285 • 4431 Loncin
Tél. 04 263 55 28 • Fax 04 263 77 26

www.jmstassart.be • jmstassart@skynet.be

VivAwans 00-02

CARROSSERIE TOMAGRA

REPARATIONS TOUTES MARQUES

Tél. : 04 262 38 07
Fax : 04 262 38 08



Rue Chaussée, 92 • 4342 Hognoul • carrosserietomagra@voo.be
(Derrière Mark Sport)

VivAwans 00-11

isabelle Leduc

spécialiste en soin visage et réflexologie plantaire



À découvrir à l'institut :

- Pédicure 37 €
- Réflexologie Plantaire 50 €
- Soin Visage Hydratant 80 €

enfants - ados - adultes
Sur rendez-vous

04/257.54.27 • 0472/45.40.19



institut
isabelle

Rue Lambert Macours 41 - 4340 Othée

VivAwans 00-14

Et vous, êtes-vous prêt en cas de crise ?

Face aux événements imprévus, comme une panne de courant prolongée, une inondation ou une évacuation par mesure de sécurité, chaque citoyen a un rôle à jouer pour améliorer sa propre sécurité et celle de ses proches. Si les autorités communales et les services de secours se préparent à gérer ces situations, il est tout aussi important que chacun prenne quelques dispositions simples pour renforcer sa résilience au quotidien.

Par exemple, en cas de coupure d'électricité, il est utile de disposer à la maison d'une lampe de poche avec des piles de rechange, d'une batterie externe pour recharger son téléphone, d'une radio fonctionnant sans secteur et éventuellement un réchaud au gaz et quelques boîtes de conserve. Ces quelques éléments peuvent grandement vous faciliter la vie lors d'une interruption prolongée.

Si votre garage est situé en contrebas de la voirie ou en sous-sol, vous êtes potentiellement exposé à un risque d'inondation lors de fortes pluies. Dans ce cas, il est recommandé de ne pas y stationner votre véhicule en période d'alerte météo, de surélever les objets de valeur et, si possible, de faire installer un clapet anti-retour pour éviter les remontées d'eau par les canalisations. Des sacs et des boudins anti-inondation sont aussi disponibles pour une somme modique dans le commerce (la commune n'en fournira pas, car ses réserves sont dédiées à la protection des

installations essentielles).

En situation de danger grave, il est essentiel de connaître les bons réflexes : composer le 112 pour joindre les services d'urgence (pompiers, police ou ambulance), suivre les consignes transmises par les autorités et rester à l'écoute des canaux officiels. Pour cela, chaque citoyen peut s'inscrire gratuitement à BE-Alert, le système d'alerte de la Protection civile belge. En cas d'incident, vous recevrez directement un SMS, un appel vocal ou un e-mail avec les consignes à suivre.

L'inscription est simple et rapide : rendez-vous sur le site www.be-alert.be, cliquez sur « Je m'inscris » et complétez vos coordonnées (adresse, numéro de téléphone, e-mail). Vous pouvez aussi enregistrer plusieurs lieux, comme votre domicile, votre lieu de travail ou celui de vos proches.

Enfin, une trousse d'urgence contenant quelques éléments essentiels – lampe, médicaments, documents importants, eau, chargeur, etc. – peut s'avérer précieuse si vous devez vous adapter rapidement à une situation imprévue.

Se préparer ne demande que peu d'efforts, mais peut avoir un grand impact. En adoptant ces quelques gestes simples, chacun contribue à sa propre sécurité et à celle de la collectivité. Prévoir, c'est déjà agir.

Guy Beckers, responsable de la planification d'urgence

Droits des femmes - Plan de Cohésion sociale/ mandataire en charge : François Claessens- Infantino

Info : Tél. : 04/ 257.46.03 • E-mail : solene.dallemagne@awans.be



Appel aux bénévoles – Aide aux devoirs

Vous aimez aider les enfants et partager vos connaissances ?

Le projet « Awans Connecté », en collaboration avec l'AMO La Boussole, recherche des bénévoles pour participer aux ateliers d'aide aux devoirs organisés à la Maison des Villages, après l'école. Votre soutien contribuera à accompagner les enfants dans leurs apprentissages dans un cadre convivial et bienveillant. Intéressé(e) ? Contactez le Service Jeunesse d'Awans pour plus d'informations.

Jeunesse / mandataire en charge : Adeline Lombart

Info : Tél. : 04/ 257.46.03 • E-mail : solene.dallemagne@awans.be

Tu as plus de 16 ans ? Tu as un lien avec Awans ? Tu es motivé-e ?

Une nouvelle initiative locale vient de voir le jour :

le Club des Jeunes d'Awans (CJA) !

Notre objectif ?

Rassembler les jeunes autour d'activités sociales, culturelles et solidaires, dans une ambiance conviviale. Nous voulons que les jeunes soient acteurs de la commune, qu'ils puissent participer, donner un coup de main aux différentes activités et se regrouper dans la bonne humeur.

Nos missions

- Organiser des événements pour mieux nous faire connaître.
- Créer du lien entre les jeunes de la commune.
- Impliquer l'ensemble des habitants d'Awans, pas seulement les jeunes.



- Soutenir les associations locales en renforçant leurs équipes de bénévoles.

Nous avons déjà participé à des événements comme :

- Le cinéma en plein air,
- La brocante de Fooz,
- L'émission radio de la RTBF « Ça vaut vraiment le détour ».

Envie de nous rejoindre ?

Si tu es motivé-e, dynamique et que tu veux faire partie d'une initiative locale positive, n'hésite plus !

Inscris-toi via nos réseaux sociaux :

Instagram : @club_jeunes_awns

Facebook : Club des jeunes d'Awans

Pour toute demande ou collaboration :

clubdesjeunesawans@gmail.com

Le CJA t'attend avec impatience !

Awans encourage la verdure dans les jardins !

La commune d'Awans invite ses habitants à remplacer les surfaces imperméabilisées par des arbres, arbustes et haies. Cette initiative s'inscrit dans la politique communale de gestion durable du territoire et d'adaptation au changement climatique. À quelle distance planter ? Les règles varient selon la date de plantation.

Après le 1^{er} septembre 2021 :

Les arbres, arbustes et haies de plus de 2 m doivent être plantés à minimum 2 m de la limite de parcelle.

Les arbres, arbustes et haies de moins de 2 m doivent être plantés à minimum 0,5 m de la limite de parcelle.

(Prévoir 0,75 m pour l'entretien.)

Avant le 1^{er} septembre 2021 :

Arbres à haute tige : 2 m minimum.

Autres arbres et haies : 0,5 m minimum.

Des exceptions existent (plantation ancienne, accord écrit entre voisins, haie mitoyenne).

Branches, racines et entretien. Les propriétaires doivent veiller à ce que les branches et racines ne dépassent pas chez le voisin ou sur le domaine public.



En cas de dépassement, le voisin peut demander un élagage. Sans réaction après 60 jours, les travaux peuvent être effectués aux frais du propriétaire (selon la date de plantation).

Les haies bordant la voie publique doivent

être entretenues régulièrement et ne pas dépasser 1,80 m de hauteur, afin de garantir la visibilité et la sécurité de tous.

En cas de désaccord, avant toute démarche officielle, le dialogue et la médiation sont à privilégier.

La commune d'Awans n'intervient pas dans les litiges privés entre voisins.

Ensemble, faisons d'Awans une commune plus verte, plus agréable et plus respectueuse de l'environnement !

Plus d'infos : www.awans.be

Le permis de location

Depuis 1998, la Région wallonne impose aux bailleurs de logements collectifs ou d'un petit logement individuel de ou moins de 28 m², d'obtenir un permis de location avant de le(s) louer. Ces logements doivent répondre à des critères minimaux de qualité : salubrité, superficie habitable, nombre de pièces, inviolabilité du domicile et respect de la vie privée.

Dérogation - Ne sont pas visés :

- les logements situés dans l'immeuble où habite le bailleur (si l'immeuble comprend au maximum deux logements loués et quatre locataires) ;



- les logements de type unifamilial occupés par moins de 5 personnes majeures ne constituant pas un seul et même ménage au sens de l'article 1^{er}, 28° du Code de l'Habitation durable, liées par contrat de colocation.

Procédure - Rendez-vous sur le site :

<https://www.wallonie.be/fr/demarches/obtenir-un-permis-de-location-petits-logements-kots-et-logements-collectifs>

Vous y trouverez toutes les modalités à suivre et documents à communiquer. Les formulaires sont également disponibles auprès de votre administration communale. Le Département du Logement - Permis de location : rue des Brigades d'Irlande, 1 à 5100 Namur (Jambes) - Tél. : 081/33.23.28

Email : info.logement@spw.wallonie.be

Nouvelle procédure d'inscription à l'AIS - Plus simple, plus rapide !

Face aux délais importants pour obtenir un rendez-vous, l'AIS (Agence Immobilière Sociale « Aux Portes de Liège ») a simplifié la procédure pour faciliter l'accès tant aux citoyens qu'aux services extérieurs.

Il n'y a désormais plus de rendez-vous de permanence sociale

3 possibilités pour s'inscrire :

- En ligne via leur site : www.ais-apdl.be

- Télécharger le formulaire ou aller le chercher au sein de leurs bureaux : rue Georges Truffaut, 35 à 4432 Ans-Aller

- le renvoyer :

- Par email

- Par voie postale

Ou le déposer dans leur boîte aux lettres ou en mains propres.

Le formulaire à télécharger est disponible via ce lien :

<https://ais-apdl.be/.../06/Formulaire-inscription-2025.pdf>

Le formulaire à remplir en ligne est disponible via :

<http://bit.ly/4lwe55y>

Une attestation d'inscription vous sera par la suite envoyée.

Merci de relayer l'information autour de vous.

Ensemble, facilitons l'accès au logement pour tous !



Dixième édition du jeu « Awans fête Noël »

Dès le 1^{er} décembre, les commerçants de l'entité vous donnent rendez-vous pour la 10^e édition de leur grand jeu-concours « Awans fête Noël ». Et pour célébrer ce 10^e anniversaire, vous tenez votre chance afin de gagner des milliers d'euros de cadeaux. Pour ce faire, pendant tout le mois de décembre, vous pourrez participer à cette tombola locale. Comment ? Rien de plus simple, il vous suffira d'aller faire un achat chez trois des 50 enseignes participantes afin de pouvoir valider votre ticket de participation.

Un mois de fête lors duquel vos achats pourraient vous rapporter gros comme une nuitée dans un lieu insolite, la Tiny House awansoise « Au pied du saule », un moment de détente dans un spa privatif chez Wecare, la mise à disposition d'un véhicule électrique de chez Tesla, un coffret

de plaisirs sucrés de chez Benoît Nihant ou encore des dizaines de bons à valoir pour plusieurs centaines d'euros. Par tirage au sort, les gagnants seront contactés mi-janvier par l'ADL pour leur annoncer la bonne nouvelle.

Toutes les informations et le règlement de cette tombola sont sur www.awansfetenoeel.be.



Réseautage Made in Awans

L'animation du tissu économique local est une priorité pour notre ADL. Dans ce cadre, les dernières semaines ont été particulièrement riches. Ainsi, sous l'appellation du concept « Meet in Awans » (se rencontrer à Awans), nous avons proposé de multiples occasions de réseautages à nos acteurs locaux.

D'abord, en septembre, la quatrième étape de notre partenariat avec l'ADL d'Ans a permis de rassembler plus de 80 acteurs économiques dans les locaux du cuisiniste Kvik. Sous la forme d'un petit-déjeuner dynamique, ce moment de réseautage a affiché complet et donné lieu à de nombreux échanges commerciaux.

Ensuite, à l'initiative du réseau Genuine réservé aux femmes entrepreneures, nous avons contribué à l'accueil d'une soirée d'information au sein de la boutique Angel's. Échanges multiples et essayages des tenues de cet acteur économique local dynamique, la combinaison gagnante pour une trentaine de participantes. Pour cette première collaboration qui en appelle d'autres.

Début du mois de novembre, nous avons eu la chance d'accueillir, une nouvelle fois, l'inter-ADL liégeoise. Un immense succès puisque toutes les ADL avaient fait le déplacement jusqu'à notre entité. Une quarantaine de participants ont ainsi pu découvrir notre territoire, nos missions spécifiques, mais aussi plusieurs acteurs économiques locaux grâce à des visites de terrain.

Enfin, pour terminer l'année en beauté, nous avons réuni nos acteurs économiques dans les installations de la plaine de jeux « D-Fool » pour une grande soirée de brainstorming sur le futur de l'ADL et de l'entité d'Awans.

Toutes les photos de ces moments de réseautage réussis sont sur notre site internet.



Mon lave-vaisselle, c'est mieux après 22h.
Ça fait plus propre sur la facture.

Le bihoraire change d'horaire !
A partir du 01 janvier 2026, retrouvez un nouveau horaire pour vos heures creuses et vos heures pleines, 7 jours sur 7, ni doublés, ni d'accepter vos habitudes !

01:00	07:00	11:00	17:00	22:00
Heures pleines	Heures pleines	Heures pleines	Heures pleines	Heures pleines
Heures creuses	Heures creuses	Heures creuses	Heures creuses	Heures creuses

Heures pleines : 07h - 11h & 17h - 22h
Heures creuses : 11h - 17h & 22h - 07h

Logos: FES, ORES, RESO, REM, CWPE, Wallonie

Les nouveaux acteurs économiques

Lors des derniers mois, plusieurs nouveaux acteurs économiques se sont installés sur le sol de l'entité. Ainsi, on pointera notamment les arrivées de :

- **L'instant d'Emma**, spécialisée dans le secteur du bien-être, installée rue Joseph Dethier, 34 à Villers-l'Évêque (à côté de chez de la boucherie Vanderbyse).
- **Les doubles saveurs**, un nouveau foodtruck désormais présent à Othée et Villers-l'Évêque
- **Antoine Oika Oika**, qui vous propose de vous faire découvrir les jeux de société lors d'animation, a ouvert sur notre entité.
- **Holi Voice**, école d'Art et de spectacles, s'est installée rue Joseph Delmotte, 61 à Fooz.
- **Sami**, spécialiste dans l'entretien des parcs et jardins, vous propose désormais ses services.

Plus d'informations sur tous ces nouveaux acteurs locaux en consultant le site de l'ADL Awans : www.adl-awans.be

Viv'Agenda

DÉCEMBRE

- **07/12 de 9h30 à 12h30 : Repair Café** à la Maison des Villages - Infos : env@awans.be ou 04/364.06.33
- **08/12 de 16h à 20h : Collecte de sang** - Car de la croix rouge au hall omnisports
- **10/12 : Atelier intergénérationnel** - Info : 04/257.46.03
- **16/12 : Collecte de sang** à la salle paroissiale rue Robert à Othée
- **19/12 : Concert Carpe Diem** à l'église de Fooz - Qualité Village Fooz Info : 0471/62.05.11
- **20 et 21/12 : Marché de Noël** à l'église de Fooz - Qualité Village Fooz Info : 0471/62.05.11
- **20/12 : Parade de Noël et Feu d'artifice** à Fooz - Info article Supra

JANVIER

- **12/01 : Collecte des sapins de Noël**
- **24/01 : Marche les Mammouths** au départ de la salle du cercle à Awans
- **24/01 : Job Wanted** à la Maison des Villages
- **16, 17, 18/01 : Campagne de sensibilisation et de récolte de fonds dans votre commune** - Iles de paix

FÉVRIER

- **01/02 de 9h30 à 12h30 : Repair Café** à la Maison des Villages
- **07/02 : Élection de Miss Télévie**
- **08/03 de 9h30 à 12h30 : Repair Café** à la Maison des Villages
- **26, 27, 28 et 29/03 : Grand Nettoyage de Printemps BeWapp**

Population - État civil / mandataire en charge : Thibaud Smolders

Info : Tél. : 04/364.06.11 · E-mail : popec@awans.be

Félicitations pour leurs noces d'Or



Monsieur Dufour Lucien et
Madame Vilenne Marie-Henriette,
le 5 juillet 2025



Monsieur Brescia Franco et
Madame Scazzi Rosanna,
le 19 juillet 2025



Monsieur Grella Mario et
Madame Manto Lucia,
le 6 septembre 2025



Monsieur Djordjic Nenad et
Madame Vrbanc Anica,
le 18 octobre 2025

Décès Du 01/07/2025 au 30/09/2025

† Ivanka Anderlic	† Charles Emonts	† Denise Jamotte	† Joseph Malaise	† Guy Radoux
† Louis Badoul	† Yvette Englebert	† Margaretha Kerkhofs	† Angela Maraventano	† Claudine Robert
† Colette Bedoret	† Louis Générat	† Marie Lambrechts	† Pol Mercenier	† Claude Sibille
† Herman Capellen	† Stéphane Guillaume	† Suzanne Leroy	† André Mertus	† Marie Thoma
† Tiziano Danieli	† Steve Günther	† José Lismont	† Jeanne Milquet	† Alain Wegnez
† Suzanne Darimont	† Janny Hannay	† Rodolphe Lontin	† Nathalie Montulet	† Louisa Ziane
† Anita De Boom	† Candice Heptia	† Françoise Loyens	† Hélène Potty	
† Brigitte Driessen	† Charline Jacques	† Juliette Mahy	† Yvette Poulain	



Naissances Du 01/07/2025 au 30/09/2025

* Aria Aquila	* Romain Ernst	* Lou Kennis	* Mylan Lurkin	* Éléonore Sanfilippo
* Nakoa Berger	* Judith Fautré	* Neylissa Khelil	* Benjamin Mayorga	Siwek
* Marcel Besse	* Margaux Frankignoulle	* Céleste Koumparoulis	* Martinez	* Héléanor Vergauwe
* Marion Colmonts Brych	* Clara Giliberti	* Simons	* Alix Mottet	Flora
* Lucie Drisket	* Cataléya Hofmans	* Alice Lesti	* Abékan Okiéré	



NUTRITION, BIEN-ÊTRE & ÉNERGIE

DIÉTÉTICIENNE - NUTRITIONNISTE
PRATICIENNE SHIATSU

DÉCOUVREZ LA PRATIQUE DE
MÉDECINE JAPONAISE :
LE SHIATSU HUMAIN ET ANIMALIER

LORS DE VOTRE PREMIÈRE SÉANCE SHIATSU, CELLE DE
VOTRE ANIMAL PRÉFÉRÉ VOUS SERA OFFERTE.



- SHIATSU HUMAIN & ANIMALIER
- PRISE EN CHARGE NUTRITIONNELLE ADAPTÉE
- GESTION ÉMOTIONNELLE DE L'ALIMENTATION
- MASSAGES AUX PIERRES CHAUDES
- MASSAGES RELAXANTS AUX HUILES ESSENTIELLES

Réservez dès à présent, à domicile ou à mon cabinet.

ELODIE BRICO

DIÉTÉTICIENNE AGRÉÉE & PRATICIENNE SHIATSU

RUE GUSTAVE LEMEER 17 | 4340 AWANS

0498/80.00.15 | ELODIE@EIYOKI.BE

 EIYŌ-KI : NUTRITION, BIEN-ÊTRE ET ÉNERGIE - WWW.EIYOKI.BE



FLEURS - CADEAUX DÉCO
MARIAGE - MORTUAIRE



Flore love you

vous propose ses
décorations florales
et articles cadeaux
pour illuminer
vos fêtes de fin d'année.
Nous vous attendons
avec impatience.

0484/768.220

Rue Joseph Wauters 2
Awans



Brico Hognoul

Rue Chaussée 27-01, 4342 Hognoul

DU

Vendredi

05

Décembre

AU

Lundi

05

Janvier

-20%

**SUR UN ARTICLE
AU CHOIX**

*Remise non cumulable avec la carte BDC et d'autres promotions en cours. Action non valable sur les produits

Prix Bas Permanent et Base Line. Valable du 05/12/2025 au 05/01/2026 inclus, uniquement au Brico Hognoul.

Sur présentation de ce bon.

Un bon par personne et par achat.

OUVERT

Lundi
12h30 > 19h00

Mardi > samedi
8h30 > 19h00

Dimanche et jours fériés
9h00 > 12h30



04 228 21 00
brico.be